



## *Tournoi régional homologué du FOLC Lorient Ouest TT*

Le club du FOLCLO TT vous invite à participer à la 6ème édition de son **tournoi régional** homologué, le **Dimanche 1 JUIN 2025**.

Il se déroulera à la salle Omnisports du Moustoir, 6 Impasse Camille Pelletan, 56100 Lorient, sur 18 tables.

De nombreux prix (coupe et espaces) d'une valeur d'environ 1000€ récompenseront les 4 meilleurs joueurs de chacun des 8 tableaux.

**Pour toute question** : Arnaud FRAVALO - 07 78 26 10 48 ou [fravallo.arnaud@neuf.fr](mailto:fravallo.arnaud@neuf.fr)

### *Règlement*

#### *Article 1*

Ce tournoi de Tennis de Table est homologué par la Ligue de Bretagne TT (n°... /2021-R).

Il est donc ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés traditionnels FFTT de la ligue de Bretagne.

Les classements à prendre en compte sont ceux en vigueur pour la saison 2024/2025 - phase n°2.

Les résultats seront transmis à la FFTT. Le coefficient de la compétition est de 0.5.

Le tournoi est placé sous le contrôle de la Ligue de Bretagne de Tennis de Table : Les règlements de la FFTT seront appliqués, notamment ceux concernant la tenue et le comportement des joueurs.

Le tirage au sort (article FFTT I.305.3) aura lieu le samedi 31 Mai 2025.

Conformément au règlement fédéral, et dans la mesure du possible, deux joueurs d'une même association ne pourront se retrouver dans la même poule (article FFTT I.302).

L'organisateur est le FOLCLO TT (n° club : 03560033).

Le Juge-Arbitre de la compétition sera Mr PUJOL Stéphane (JA3).

Il sera secondé par Mr Mickael QUILLERE (JA2), qui sera le responsable informatique (SPIDD).

Tout litige, ainsi que les points non prévus par ce règlement seront tranchés par le Juge-Arbitre et seront sans appel.

#### *Article 2*

Les inscriptions seront ouvertes jusqu'au vendredi 30 Mai 2025 à 18h. Aucun engagement ne sera accepté par la suite. Nous comptons sur le civisme des pongistes pour vous inscrire dans les délais.

Les inscriptions se feront uniquement sur internet, via le site du club :

[www.folclott.com/tournoi-regional-homologue](http://www.folclott.com/tournoi-regional-homologue)

### Article 3

Le tournoi se déroulera sur 18 tables à la salle Omnisports du Moustoir, 6 Impasse Camille Pelletan 56100 Lorient, le Dimanche 01 JUIN 2025.

L'entrée est gratuite. Les spectateurs ne sont pas autorisés à pénétrer dans les aires de jeux.

Dès leur arrivée (30min avant le début du tableau), les joueurs doivent se faire pointer à l'accueil afin de participer aux différentes épreuves. Les droits d'inscription sont à régler sur place en même temps.

- Le tournoi se compose de 8 tableaux
- Chaque pongiste pourra participer à **2 tableaux maximum**.
- Conformément aux règlements sportifs nationaux : **les Poussin(e)s ne sont pas autorisé(e)s à participer aux épreuves seniors**.

### Article 4

#### **Tableaux, catégories, horaires, nombre de joueurs max, Dotations et tarifs :**

La salle sera ouverte à partir de 8h00 pour s'échauffer.

Le pointage des joueurs sera effectué au minimum 30 minutes avant le début du tableau.

	Catégories	Horair e	Nb max.	Prix		
				Vainqueur	Finaliste	Demi- Finaliste
<b>A</b>	Toutes Cat.	14h	48	100€	50€	25€
<b>B</b>	1000 à 1699pts	13h	48	50€	25€	15€
<b>C</b>	900 à 1399pts	12h	48	50€	25€	15€
<b>D</b>	700 à 1099pts	10h	48	50€	25€	15€
<b>E</b>	500 à 899pts	11h	48	50€	25€	15€
<b>F</b>	500 à 699pts	9h	48	50€	25€	15€
<b>G</b>	<b>Féminines</b> 500 à 999pts	14h	24	50€	25€	15€
<b>H</b>	<b>Handisports</b>	13h30	12	40€	20€	10€

**Tarifs :**

- **Cadet et plus jeune : 6€ pour 1 tableau, 11€ pour 2 tableaux**
- **A partir de Junior : 8€ pour 1 tableau, 13€ pour 2 tableaux**

Aucune récompense en argent ne peut être donnée directement à un joueur de moins de 18 ans.

La récompense sera remise à un adulte (parents ou dirigeant du club)

Les organisateurs se réservent le droit :

- D'annuler un tableau, s'il n'y a pas un minimum de 8 joueurs ou joueuses dans celui-ci.

## Règlement Tournoi Régional 2025

- De modifier les dotations d'un tableau, s'il y a moins de 12 joueurs ou joueuses dans celui-ci (8 dans le tableau G et H).

### *Article 5*

Tous les tableaux se dérouleront par poules de 3 joueurs.

Les 2 premiers sortiront de poule, puis s'en suivra un tableau à élimination directe.

Toutes les parties se disputeront au meilleur des 5 manches. Toutefois, si l'horaire le permet la finale du tableau TOUTES CATEGORIES pourrait se jouer au meilleur des 7 manches.

### *Article 6*

Il n'y aura pas d'interruption à midi. Boissons, sandwiches, merguez, frites, etc.... seront à votre disposition sur place.

### *Article 7*

Après 3 appels, tout participant non présent sera mis hors compétition (article FFTT III.109).

### *Article 8*

En cas de forfait non-excuse ou d'absence non-excusee, la Commission Sportive Régionale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez joué et perdu cette partie.

### *Article 9*

A tous niveaux, les joueurs devront obligatoirement utiliser, d'une part, la table qui leur sera affectée par le juge arbitre, et d'autre part, les balles plastiques fournies par le club (DONIC COACH P40\*\*).

### *Article 9*

A l'issue du match, la fiche de partie (après vérification du résultat) doit être remise à la table des JA avec la plaquette, la balle et le crayon.

### *Article 10*

Un tournoi de double (2600pts max en cumulé) pourra être organisé si l'horaire le permet.

### *Article 11*

Le club décline toute responsabilité civile ou pénale en ce qui concerne les accidents corporels ainsi que les vols, pertes, etc.... dont pourraient être victimes les joueurs.

### *Article 12*

En cas de dégradations des équipements, les auteurs se chargeront des frais de réparation.

### *Article 13*

Le club du FOLC Lorient Ouest TT se réserve le droit de prendre des photos et vidéos des compétiteurs durant le tournoi, et d'utiliser ces photos/vidéos à des fins de publicité autour de notre sport et club.

### *Article 14*

Le fait de participer au tournoi implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.